



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 31 octobre 2018 à 9 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Cédric Tessier et mesdames les conseillères Renée Amyot et Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présentes, mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Andrée Loyer, directrice administrative et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

**CE-2018-802**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 10 ET 17 OCTOBRE 2018 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 16 OCTOBRE 2018**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 10 et 17 octobre 2018 ainsi que de la séance spéciale tenue le 16 octobre 2018 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

**CE-2018-803**

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE LA SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE HULL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CM-2017-248 du 14 mars 2017, octroyait un contrat à la firme Pomerleau inc. pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull pour un montant total de 58 381 902,02 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-1096 du 13 décembre 2017, entérinait un premier ajustement de coûts pour un montant de 525 610,11 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-176 du 28 mars 2018, entérinait un deuxième ajustement de coûts pour un montant de 250 740,84 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-394 du 6 juin 2018, entérinait un troisième ajustement de coûts pour un montant de 368 065,34 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-585 du 4 juillet 2018, entérinait un quatrième ajustement de coûts pour un montant de 588 833,91 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 94 933,43 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 155220;

**CONSIDÉRANT QU'**après révision, le consultant Stantec inc. recommande un montant supplémentaire, sans impact budgétaire, de 226 144,67 \$ incluant les taxes, concernant les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant supplémentaire excède la limite de 200 000 \$ prévue au règlement :

### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 155220 pour un montant de 94 933,43 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant de 226 144,67 \$ incluant les taxes, dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull, portant le cumulatif des ajustements à approuver à 321 078,10 \$ incluant les taxes.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 60 436 230,32 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30787-004-18156	206 500,23 \$	Honoraires et travaux techniques 2014-201812-501 - Contingences de l'usine de production d'eau potable de Hull
04-13493	9 834,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 809,93 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-804**

### **SOUMISSION 2018 SP 025A - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SENTIER DU LIÈVRE OUEST - AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER EN POUSSIÈRE DE PIERRE ENTRE LA RUE MACLAREN OUEST ET LA RUE PIERRE-LAPORTE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet d'aménagement d'un sentier en poussière de pierre entre la rue Maclaren Ouest et la rue Pierre-Laporte dans le secteur de Buckingham, basé sur les prix forfaitaires et horaires inscrits à l'offre de prix, pour un montant approximatif de 128 312,10 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 août 2018, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16011-001-18157	117 166,05 \$	PDI - Sentier du Lièvre Ouest entre le secteur de Masson-Angers et de Buckingham - 16-3043 - Infrastructures - Plans et devis
04-13493	5 580,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 566,05 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-805

**DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES SUR L'AUTOROUTE 50, ENTRE LA MONTÉE PAIEMENT ET LE BOULEVARD LABROSSE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT ET DE BELLEVUE - DANIEL CHAMPAGNE ET PIERRE LANTHIER**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification de transports doit réaliser des travaux d'urgence pour rétablir le drainage sous l'autoroute 50 et le boulevard des Entreprises suite à l'affaissement d'un ponceau majeur sous l'autoroute, et ce, avant la fonte des neiges 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification de transports compte utiliser la traverse piétonnière entre la montée Paiement et le boulevard Labrosse à des fins de drainage temporaire pendant la réalisation des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux devraient débiter le 1<sup>er</sup> novembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** compte tenu des conditions météorologiques et de circulation, les travaux pourraient s'échelonner sur les mois de novembre et décembre 2018, janvier et février 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** compte tenu de la nécessité de compléter les travaux avant la fonte des neiges, les travaux seront réalisés du lundi au dimanche entre 7 h et 21 h;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à faire réaliser les travaux d'urgence de rétablissement du drainage sous l'autoroute 50 et le boulevard des Entreprises tous les dimanches de novembre 2018 à février 2019;

- demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux, au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

**CE-2018-806**

**SOUSSION 2017 SP 054A - FOURNITURE DE SIX CAMIONS D'UNE DEMI-TONNE 4X4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford inc, 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture de six camions d'une demi-tonne 4x4, pour un montant total de 481 790,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
11-15001-700-18158	10 227,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries – Incendie - Solde disponible
11-16002-700-18159	6 999,99 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries – Incendie - Solde disponible
11-16002-001-18160	35 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries – Incendies - Fourgon 1/4 tonne
11-17003-001-18161	60 000,00 \$	Remplacement de véhicules et machineries – Incendie - Camion utilitaire (2)
11-17003-001-18162	60 000,00 \$	Remplacement de véhicules et machineries – Incendie - Camion utilitaire (2)
11-12003-001-18163	38 125,72 \$	Remplacement de véhicules 2012 - Camion - Urbanisme
11-18005-006-18164	75 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Fourgon 1/2 tonne 330fc377
11-18005-007-18165	75 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Fourgon 1/2 tonne 330fc380
11-12003-002-18166	4 585,76 \$	Remplacement de véhicules 2012 – Bateau-remorque
11-18005-005-18167	75 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Camion utilitaire 4x4 133fc322
04-13493	20 951,93 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	20 899,59 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-807**

**SOUSSION 2018 SP 185 - FOURNITURE DE VÉHICULES UTILITAIRES SPORT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Jacques Olivier Ford inc, 4405, chemin Chambly, Saint-Hubert, Québec, J3Y 3M7, pour la fourniture de quatre véhicules utilitaires sport, pour un montant total de 170 140 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 août 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-18005-001-18168	30 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - VUS traction intégrale - Ancienne automobile 110fc306
11-18005-002-18169	30 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - VUS traction intégrale - Ancienne automobile 110fc309
11-18005-003-18170	30 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Automobile 110fc300
11-18005-004-18171	30 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Automobile 125fc301
11-12003-001-18172	35 360,50 \$	Remplacement de véhicules 2012 - Camion urbanisme
04-13493	7 398,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 380,51 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-808**

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-39 POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 373 760,95 \$ POUR LA PÉRIODE DU 4 AU 10 OCTOBRE 2018**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-39 d'un montant de 4 373 760,95 \$ pour la période du 4 au 10 octobre 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-809**

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 39 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 41 - LISTE DE RÉQUISITIONS NUMÉRO 36 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 40**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 39, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 41, la liste des réquisitions numéro 36 ainsi que la liste des embauches numéro 40 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 39	Pièces de comptes à payer	4 870,30 \$	8 au 12 octobre 2018
Liste PD numéro 41	Pièces de comptes à payer	704 099,07 \$	8 au 12 octobre 2018
Liste des réquisitions numéro 36	Pièces de comptes à payer	1 002,52 \$	8 au 12 octobre 2018
Liste des embauches numéro 40	Embauche du personnel temporaire	470 393,09 \$	30 septembre au 6 octobre 2018

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil – Période du mois de septembre 2018

CE-2018-810

### **SOUSSION 2018 SP 200 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET PERSONNELLE DE COMBAT D'INCENDIE - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge les contrats aux firmes citées pour la fourniture d'équipements de protection individuelle et personnelle de combat d'incendie, à savoir :

- Section 1 (Habit de combat)  
Aéro-feu ltée, 5205, rue J-Armand-Bombardier, Longueuil, Québec, J3Z 1G4, pour la fourniture des habits de combat pour un montant approximatif pour cinq ans de 1 207 496,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Section 2 (Cagoule)  
Boivin & Gauvin inc., 162, rue Vachon, Trois-Rivières, Québec, G8T 1Z7, pour la fourniture des cagoules pour un montant approximatif pour cinq ans de 33 802,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Section 3 (Gant de décarcération)  
Équipements Incendies CMP Mayer, 2250, rue André C-Hamel, Drummondville, Québec, J2C 8B1, pour la fourniture des gants de décarcération pour un montant approximatif pour cinq ans de 4 024,15 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour cette section;
- Section 4 (Botte de caoutchouc)  
Boivin & Gauvin inc., 162, rue Vachon, Trois-Rivières, Québec, G8T 1Z7, pour la fourniture des bottes de caoutchouc pour un montant approximatif pour cinq ans de 27 967,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Section 5 (Botte de cuir)  
Aéro-feu ltée, 5205, rue J-Armand-Bombardier, Longueuil, Québec, J3Z 1G4, pour la fourniture des bottes de cuir pour un montant approximatif pour cinq ans de 53 722,05 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 septembre 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2019 à 2023 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22200-651-18173	424 295,69 \$	Opérations – Incendies - Vêtements et accessoires
04-13493	20 206,96 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	20 156,45 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-811**

**SOUSSION 2018 SP 003 - DÉNEIGEMENT DES RUELLES DU SECTEUR DE HULL - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Déneigement Techni-Snow, 780, rue de Vernon, suite B, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour les services de déneigement des ruelles du secteur de Hull pour un montant total approximatif pour trois saisons de 187 122,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 août 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Ce comité autorise également le Service des travaux publics à requérir aux services de déneigement en fonction des accumulations de neige selon les diverses saisons, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires au poste 02-31310-441, déblaiement et enlèvement de la neige.

Le contrat sera d'une durée de trois saisons avec la possibilité de renouvellement de deux périodes additionnelles d'une saison.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2019 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 octobre 2018.

Adoptée

**CE-2018-812**

**SOUSSION 2018 SP 146 - FOURNITURE D'UNE RÉTROCAVEUSE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme J.R. Brisson Equipment Ltd, 121, St-Pierre road, Vars, Ontario, K0A 3H0, pour la fourniture d'une rétrocaveuse, pour un montant total de 234 292,61 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 juillet 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30836-032-18174	213 940,38 \$	Remplacement de véhicules et machineries – Service des travaux publics et Service de police – Autres - Rétrocaveuse 345hd175
04-13493	10 188,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	10 163,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 29 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-813\*

### **MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police a procédé à une analyse et une évaluation de ses besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** les postes suivants sont devenus vacants :

- Commis au fichier central (poste numéro POL-BLC-037 au plan d'effectifs des cols blancs);
- Technicien en bureautique (poste numéro POL-BLC-110 au plan d'effectifs des cols blancs);
- Lieutenant, Technologies de l'information et du contrôle de la qualité (poste numéro POL-POL-004 au plan d'effectifs des cols blancs).

### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du Service de police de la façon suivante :

- abolir le poste de commis au fichier central (poste numéro POL-BLC-037 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant et situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols blancs;
- abolir le poste de technicien en bureautique (poste numéro POL-BLC-110 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant et situé à la classe 7 de l'échelle salariale des cols blancs;
- abolir le poste de lieutenant, Technologies de l'information et du contrôle de la qualité (poste numéro POL-POL-004 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant et situé à la classe L/LD de l'échelle salariale des policiers;
- créer un poste de commis de bureau (poste numéro POL-BLC-126 au plan d'effectifs des cols blancs) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des cols blancs, sous la gouverne du responsable, Gestion documentaire;
- créer un poste de commis administratif (poste numéro POL-BLC-127 au plan d'effectifs des cols blancs) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des cols blancs, sous la gouverne du coordonnateur, Stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier;
- créer un poste de technicien, Soutien informatique (poste numéro POL-BLC-128 au plan d'effectifs des cols blancs) situé à la classe 8 de l'échelle salariale des cols blancs, sous la gouverne du responsable des technologies de l'information et du contrôle de la qualité.



Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-814\*

**MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - Secrétariat au Développement Économique**

**CONSIDÉRANT QUE** le Secrétariat au développement économique a procédé à une analyse et une évaluation de ses besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** la structure organisationnelle actuelle ne répond pas aux besoins :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du Secrétariat au développement économique en créant un poste de coordonnateur de projets (poste numéro SDE-PRO-002 au plan d'effectifs des professionnels) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du directeur.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2018.

Adoptée

CE-2018-815

**ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAROCQUE À TITRE DE CHEF DE DIVISION - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a été autorisé à combler un surcroît de travail temporaire à titre de chef de division au Service de sécurité incendie pour une période de 9 mois :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Jean-François Larocque à titre de chef de division au Service de sécurité incendie pour une période de 9 mois, selon les modalités du contrat.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les contrats de travail, lesquels font partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22100-117 – Administration - Incendies - État-major/pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 29 octobre 2018.

Adoptée

---

**MAXIME PEDNAUD-JOBIN**  
Président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif